

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Solidarité internationale sacrifiée, emplois supprimés : la CGT défend une véritable politique française de développement et est aux côtés des salarié-es de l'AFD

Le recul de la solidarité internationale

Les principales puissances du Nord réduisent fortement leur engagement en faveur de la solidarité internationale. L'aide publique au développement (APD) mondiale a chuté de 23 % en 2025, soit la plus forte baisse jamais enregistrée, et l'OCDE anticipe encore un recul de 10 à 18 % d'ici 2027. Aux États-Unis, la suppression de l'USAID a gelé 60 milliards de dollars, soit 40 % de l'aide destinée à l'Afrique. L'Union européenne prépare, pour 2028-2034, un budget qui réduit la part des subventions finançant les services publics, l'aide humanitaire et les sociétés civiles, au profit de mécanismes destinés à attirer les investisseurs privés. L'APD de la France est passée de 12,4 milliards d'euros en 2020 à 5,7 milliards en 2025, et le budget 2026 réduit de 59 % les crédits. L'effort représente désormais 0,26 % du revenu national brut, très loin de l'objectif de 0,7 % inscrit dans la loi du 4 août 2021, votée à l'unanimité du Parlement. Six mois après leur adoption, une partie des crédits votés demeure par ailleurs bloquée par le gouvernement.

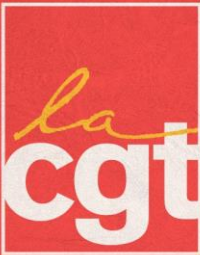
Le démantèlement de l'USAID pourrait entraîner 14 millions de décès supplémentaires d'ici 2030, et les coupes françaises en provoquer plus de 3,5 millions. Des programmes de santé, de lutte contre le VIH, la tuberculose ou la malnutrition ont été interrompus sans préavis, tandis que les financements humanitaires reculent de près de 40 %. **En France, 94 % des ONG de solidarité internationale sont touchées : 1 282 projets ont été réduits ou abandonnés, 15 millions de personnes sont concernées, 10 000 emplois ont été supprimés dans ces structures et 75 associations seraient menacées de disparition.** Les filières de formation sont affectées : des centaines d'étudiantes et d'étudiants se forment aux métiers de la coopération et de l'humanitaire, alors même que les débouchés se réduisent fortement.

Une politique d'austérité qui touche aussi la solidarité internationale

La réduction de l'APD s'inscrit dans la politique budgétaire conduite par le gouvernement. Le budget 2026, adopté à coups de 49,3, réduit de 35 milliards d'euros les dépenses de l'État, avec des coupes drastiques dans les services publics alors que le budget des armées augmente de 6,5 milliards d'euros, et entre 30 et 50 milliards d'euros d'économies annoncées pour 2027, sans contribution accrue du capital. **Pour la CGT, ces choix relèvent d'une même orientation : réduire les dépenses sociales et les politiques de solidarité plutôt que rechercher de nouvelles recettes.**

La notion de solidarité internationale s'efface derrière des stratégies d'« influence », les subventions reculent au profit des prêts, endettant davantage les pays bénéficiaires. Les financements se concentrent sur les pays solvables et sur des projets susceptibles d'intéresser les investisseurs privés, au détriment des objectifs de réduction des inégalités.

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Les conséquences pour les salarié-es de l'AFD

L'Agence française de développement, principal opérateur public de la politique française de développement, compte 2 600 agent-es et 85 implantations dans le monde. **Elle a perdu 70 % de ses ressources en trois ans et ses subventions ont été divisées par quatre. Entre 160 et 380 postes pourraient être supprimés d'ici au printemps 2027**, avec une réorientation des priorités vers les intérêts économiques des grands groupes, au détriment des pays les plus vulnérables.

La CGT apporte son soutien aux salarié-es de l'AFD et, plus largement, à celles et ceux qui travaillent dans le secteur de la solidarité internationale. Elle relaie l'alerte lancée par plus de 145 parlementaires et 400 organisations. La CGT demande le déblocage des crédits votés, le respect de la trajectoire vers 0,7 % du revenu national brut, l'abandon du plan de suppressions d'emplois et l'ouverture de négociations transparentes avec les organisations syndicales sur l'avenir de l'Agence et de ses missions. Elle défend la priorité donnée aux dons et aux pays les moins avancés, ainsi que la conditionnalité des financements au respect des conventions de l'OIT et des libertés syndicales. Enfin, la solidarité internationale doit être financée par la taxation des transactions financières et des superprofits, ainsi que par une action renforcée contre les flux financiers illicites, dont le montant dépasse chaque année l'aide reçue par le continent africain.

La solidarité internationale ne peut pas servir de variable d'ajustement budgétaire. Elle répond à des besoins essentiels et relève de la responsabilité de la France dans ses relations avec les pays partenaires, compte tenu notamment de sa dette coloniale. La CGT continuera de défendre une politique de développement fondée sur la coopération, les droits sociaux et le respect des populations concernées, aux côtés des travailleuses et des travailleurs de l'AFD et du secteur.